

Le mercredi 22 janvier 2003

CANADA

Province de Québec
Commission scolaire des
Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Assemblée ordinaire du conseil des commissaires de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais tenue le mercredi 22 janvier 2003, à 19 h, au 11 de la rue St-Eugène à Gracefield.

Sont présents à cette assemblée mesdames Madeleine Aumond, Pierrette Guertin, Annette Dumouchel, Louise Larocque et Linda Lefebvre et messieurs Charles Langevin, Guy Lesage, Paul Liberty et Daniel Moreau, tous commissaires et formant quorum, de même que madame Diane Nault, commissaire représentant les parents (secondaire).

Absences motivées : Mmes Denise Miron Marion, Anne Danis et Nicole Miller Potvin
MM. Reid Soucie et Guy .Éthier

Absences non-motivées : Mme Line Renaud
M. Stephen Ryan

Sont également présents à cette assemblée :

Mme Marlène Thonnard, Directrice générale

Mme Manon Lauriault, Directrice du service des ressources éducatives

M. Robert Ledoux, Directeur du service des ressources matérielles et informatiques

M. Jean-Claude Beaudin, Directeur du service des ressources financières et du transport scolaire

M. Michel Houde, Directeur du service des ressources humaines et du secrétariat général

M. Charles Millar, Agent d'administration au service des ressources humaines et du secrétariat général

Le président d'assemblée, monsieur Daniel Moreau, salue les commissaires et les personnes présentes et ouvre ensuite l'assemblée.

RÉSOLUTION 2002-CC-210

Ordre du jour

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Louise Larocque que l'ordre du jour soit adopté, avec les ajouts et modifications apportés (**caractères gras**).

A) ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Ouverture de la séance

- 1- Ordre du jour
- 2- Dispense de lecture et adoption du procès-verbal du C.C. 2002-12-11
- 3- Dépôt du procès-verbal du comité exécutif du C.E. 2002-12-11
- 4- Parole au public
- 5- Correspondance

Le mercredi 22 janvier 2003

(RÉSOLUTION 2003-CC-210) suite

- 6- Les élections scolaires
 - a) **Remplacement présidente d'élection**
 - b) **Nomination d'un président d'élection**
 - c) **Rémunération du président et du secrétaire d'élection**
 - d) **Mandat au niveau des ententes**
- 7- Dossiers particuliers et dossiers de développement à la CSHBO
- 8- Plan stratégique : le point sur l'état des travaux
- 9- Le point sur le dossier de la formation professionnelle
- 10- Compte rendu du comité consultatif de gestion du 19 novembre 2002

B) SERVICE DES RESSOURCES ÉDUCATIVES

- 1- Plan de réussite des écoles secondaires – questionnaire sur l'environnement socioéducatif (QES)
- 2- Critères pour l'inscription des élèves dans les écoles – 2003-2004 : dépôt du document de consultation
- 3- Réforme de l'éducation : virage
- 4- Dépôt des comptes rendus :
 - a) Comité de coordination pédagogique – 21 novembre 2002
 - b) Comité consultatif e.h.d.a.a – parents – 26 novembre 2002
 - c) Table des services éducatifs – primaire – 3 décembre 2002
 - d) Table des services éducatifs – secondaire – 12 décembre 2002
 - e) Comité de coordination pédagogique – 13 décembre 2002
 - f) Table de soutien e.h.d.a.a. – 18 décembre 2002

C) SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES ET TRANSPORT SCOLAIRE

- 1- Registre des chèques
- 2- Négociations gré à gré avec les transporteurs (transport parascolaire)
- 3- Campagne de sécurité dans le transport scolaire

D) SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES ET DU SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

- 1- Compte rendu CRT : enseignants (2002-12-09)
- 2- Compte rendu CRT : soutien (2002-11-27)
- 3- Compte rendu CRT : PNE (2002-10-16)
- 4- Reclassement Jean Gendron (information)
- 5- Soirée des retraités et reconnaissance du personnel
- 6- Démission : enseignante et psychoéducatrice
- 7- Démission : enseignant-remplaçant
- 8- Démission : enseignante

E) SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES ET INFORMATIQUES

- 1- Villages branchés : état de la situation
- 2- Contamination du sol à la CÉHG : rapport Envir-Eau
- 3- Qualité de l'air, secteur ateliers FP à la CÉHG : suivi aux demandes de la CSST

F) AUTRES :

- 1- Questions des commissaires
- 2- Suivis

Le mercredi 22 janvier 2003

(RÉSOLUTION 2003-CC-210) suite

3- Levée de l'assemblée

PROCHAINE ASSEMBLÉE ORDINAIRE : Le mercredi 19 février 2003, à Otter-Lake

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

A) ADMINISTRATION GÉNÉRALE

A-2 RÉSOLUTION 2003-CC-211 Dispense de lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée du conseil des commissaires du 11 décembre 2002

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Guy Lesage que le secrétaire général soit dispensé de la lecture du procès-verbal de l'assemblée du mercredi 11 décembre 2002 du conseil des commissaires et que ledit procès-verbal soit adopté tel que rédigé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

A-3 Dépôt du procès-verbal du comité exécutif du C.E. 2002-12-11

Le procès-verbal du comité exécutif du 11 décembre 2002 est déposé.

A-4 Parole au public

Un citoyen présent, M. Jacques Éthier, propriétaire d'une compagnie de transport scolaire, donne des informations sur la prochaine campagne de sécurité pour le transport scolaire.

A-5 Correspondance

Mme Thonnard et M. Beaudin répondent aux questions des commissaires sur diverses pièces de correspondance.

A-6 Les élections scolaires

a) RÉSOLUTION 2003-CC-212 **Remplacement de la présidente d'élection**

ATTENDU la demande de la directrice générale, Mme Marlène Thonnard, d'être remplacée en tant que présidente d'élection;

ATTENDU que l'article 22 de la Loi sur les élections scolaires précise que le conseil des commissaires doit autoriser une telle demande;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Louise Larocque d'accepter que la demande de la directrice générale, Mme Marlène Thonnard, d'être remplacée en tant que présidente d'élection.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

b) RÉSOLUTION 2003-CC-213 **Nomination d'un président d'élection**

ATTENDU qu'il y aura des élections générales à la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais le 16 novembre 2003;

Le mercredi 22 janvier 2003

(RÉSOLUTION 2003-CC-213) suite

ATTENDU que l'article 206.6 de la Loi sur les élections scolaires prévoit que l'électeur qui s'engage à se présenter comme candidat à la prochaine élection générale peut faire une demande d'autorisation à partir du 1^{er} janvier 2003 de l'année au cours de laquelle doit avoir lieu l'élection générale;

ATTENDU les obligations du président d'élection relativement à ce qui précède;

ATTENDU la tenue des sessions de perfectionnement en avril et en mai 2003 pour les gestionnaires des élections scolaires du 16 novembre 2003;

ATTENDU l'article 22 de la Loi sur les élections scolaires en ce qui a trait à la nomination du président d'élection;

ATTENDU la demande de la directrice générale de se prévaloir des dispositions de l'article 22;

ATTENDU l'obligation du conseil des commissaires de nommer une personne pour agir en tant que président d'élection;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Diane Nault de nommer M. Pierre Rondeau au poste de président d'élection.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

c) **RÉSOLUTION 2003-CC-214 Rémunération du président et du secrétaire d'élection**

ATTENDU qu'il y aura des élections générales à la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais le 16 novembre 2003;

ATTENDU les termes de l'article 30 de la Loi sur les élections scolaires relativement à la fixation, par la commission scolaire, du tarif de la rémunération et des frais du personnel électoral;

ATTENDU que ledit tarif ne peut excéder celui fixé en vertu de la Loi électorale (L.R.Q., c. E-3.3) et du règlement sur le tarif de la rémunération et des frais des membres du personnel électoral;

ATTENDU la résolution CC-2003-213 nommant M. Pierre Rondeau au poste de président d'élection;

ATTENDU l'article 23 de la Loi sur les élections scolaires autorisant le président d'élection à nommer un secrétaire d'élection;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Charles Langevin

1) que le tarif de la rémunération du président et du secrétaire d'élection relatif aux élections générales du 16 novembre 2003 soit fixé comme ci-après décrit :

Le mercredi 22 janvier 2003

(RÉSOLUTION 2003-CC-214) suite

- président d'élection, un contrat de 15 360,00 \$;
 - secrétaire d'élection, un contrat de 6 750,00 \$;
- 2) que la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais s'engage à rembourser les frais de déplacement et d'hébergement, ainsi que les frais de formation, du président d'élection et du secrétaire d'élection en conformité avec sa politique en vigueur; et
- 3) que la commission scolaire s'engage à fournir les services de secrétariat durant la période électorale.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

d) RÉSOLUTION 2003-CC-215 **Mandat au niveau des ententes**

ATTENDU qu'il y aura des élections générales à la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais le 26 novembre 2003;

ATTENDU la résolution CC-2003-213 nommant M. Pierre Rondeau au poste de président d'élection;

ATTENDU l'article 23 de la Loi sur les élections scolaires autorisant le président d'élection à nommer un secrétaire d'élection;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Guy Lesage de mandater la directrice générale à préparer les ententes entre la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais, d'une part, et, d'autre part, le président et le secrétaire d'élection, et d'autoriser le président, M. Daniel Moreau, et la directrice générale, Mme Marlène Thonnard, de signer lesdites ententes pour et au nom de la commission scolaire.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

A-7 Dossiers particuliers et dossiers de développement à la CSHBO

Mme Thonnard dépose un document sur les dossiers particuliers et dossiers de développement à la CSHBO, document qui détaille, service par service, les dossiers prioritaires pour la période janvier/juin 2003. Le commissaire monsieur Guy Lesage suggère d'ajouter, au service des ressources matérielles, un point sur la réalisation d'une salle des commissaires. Mme Thonnard précise que le projet de créer une salle multimédia et de vidéoconférence est déjà en marche et que cette salle pourrait aussi servir de salle des commissaires.

A-8 Plan stratégique : le point sur l'état des travaux

Mme Thonnard informe les commissaires qu'elle enverra sous peu, par la poste, le document qui avait été étudié par le comité d'élaboration du plan stratégique, lors de sa séance du 14 janvier 2003, à Kazabazua, et qui portait sur la mission, les orientations et les voies d'action de la CSHBO pour la période 2003-2006.

Le mercredi 22 janvier 2003

A-9 Le point sur le dossier de la formation professionnelle

Mme Thonnard fait le point sur la situation du dossier de la formation professionnelle et présente un document contenant les résultats du comité de travail sur l'offre régionale. Le comité a fait un très bon travail, selon Mme Thonnard, et les quatre directeurs(trices) généraux(rales) des commissions scolaires de l'Outaouais ont fait montre d'un consensus assez extraordinaire. Selon le président, monsieur Daniel Moreau, l'urbain a été très à l'écoute du rural. De plus, il y a quelques jours, le ministre de l'Éducation a rencontré les d.g. et ceux-ci lui ont demandé un soutien pour l'implantation de la structure régionale. Une rencontre de la Table Éducation Outaouais aura lieu pour finaliser le projet d'entente spécifique à ce sujet. Lors de la prochaine rencontre du conseil des commissaires, un projet de résolution portera d'ailleurs sur cette question. Plusieurs commissaires demandent que leur soit envoyée une copie du document déposée par Mme Thonnard, soit mesdames Diane Nault, Pierrette Guertin, Madeleine Aumond et Louise Larocque et messieurs Charles Langevin et Guy Lesage.

A-10 Compte rendu du comité consultatif de gestion du 19 novembre 2002

Le compte rendu est déposé.

B) SERVICE DES RESSOURCES ÉDUCATIVES

B-1 Plan de réussite des écoles secondaires – questionnaire sur l'environnement socioéducatif (QES)

Mme Lauriault dépose et présente un document sur le plan de réussite des écoles secondaires et le questionnaire sur l'environnement socioéducatif (QES). Les établissements travaillent à une analyse de situation indiquant les points forts et les points faibles, ainsi que les éléments à améliorer. Selon Mme Lauriault, il y a un net besoin d'approfondir la situation dans le contexte de la préparation des plans de réussite. Le questionnaire a été préparé par des chercheurs et existe en deux versions : pour les élèves et pour les membres du personnel. Ce questionnaire sera éventuellement utilisé par nos trois écoles secondaires dans le cadre du programme «Agir autrement».

B-2 Critères pour l'inscription des élèves dans les écoles – 2003-2004 : dépôt du document de consultation

Mme Lauriault dépose, pour information, un document indiquant les critères pour l'inscription des élèves dans les écoles en 2003-2004. Ce projet suggère de reconduire les critères pour l'inscription des élèves dans les écoles, sans aucune modification pour l'année scolaire 2003-2004 et ce, pour tous les établissements de la CSHBO. Après consultation de diverses instances (comité consultatif de gestion, comité de parents, etc.), la proposition reviendra à la séance du 19 février 2003, pour que le conseil des commissaires statue sur son adoption.

Le mercredi 22 janvier 2003

B-3 Réforme de l'éducation : virage

Mme Lauriault présente la dernière parution de la publication «Virage» et ajoute que, le vendredi précédent la présente séance, à l'Université du Québec en Outaouais, une journée de formation sur l'intégration de l'informatique à la pédagogie a eu lieu, avec une délégation impressionnante de la CSHBO : 36 personnes.

B-4 Dépôt des comptes rendus :

- a) Comité de coordination pédagogique – 21 novembre 2002
- b) Comité consultatif e.h.d.a.a – parents – 26 novembre 2002
- c) Table des services éducatifs – primaire – 3 décembre 2002
- d) Table des services éducatifs – secondaire – 12 décembre 2002
- e) Comité de coordination pédagogique – 13 décembre 2002
- f) Table de soutien e.h.d.a.a. – 18 décembre 2002

Mme Lauriault dépose les comptes rendus ci-haut énumérés.

C) SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES ET TRANSPORT SCOLAIRE

C-1 RÉSOLUTION 2003-CC-216 Registre des chèques

ATTENDU la vérification des registres des chèques qu'a effectuée le commissaire monsieur Daniel Moreau;

ATTENDU que les observations du commissaire vérificateur indiquent que toutes les transactions apparaissent conformes;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Daniel Moreau que les registres des chèques de la CSHBO du 09 décembre 2002 jusqu'au 10 janvier 2003 soient adoptés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C-2 Négociations gré à gré avec les transporteurs (transport parascolaire)

M. Beaudin dépose et présente un document faisant le point sur les négociations entreprises gré à gré avec les transporteurs, concernant le transport parascolaire.

C-3 Campagne de sécurité dans le transport scolaire

M. Beaudin explique aux commissaires que les transporteurs de la CSHBO sont très impliqués dans la campagne de sécurité en transport scolaire (3 au 14 février 2003), organisée par l'ATEQ. Il ajoute que la mascotte Bubusse sera de la partie et visitera plusieurs écoles. Un transporteur local a d'ailleurs acheté un exemplaire du costume de la mascotte.

D) SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES ET DU SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

D-1 Compte rendu CRT : enseignants (2002-12-09)

M. Houde dépose le document.

D-2 Compte rendu CRT : soutien (2002-11-27)

M. Houde dépose le document.

Le mercredi 22 janvier 2003

D-3 Compte rendu CRT : PNE (2002-10-16)

M. Houde dépose le document.

D-4 Reclassement Jean Gendron (information)

M. Houde informe les commissaires que M. Ledoux a fait l'analyse des tâches du personnel du service des ressources matérielles et informatiques et que M. Gendron a été reclassifié comme «régisseur administratif».

D-5 Soirée des retraités et reconnaissance du personnel

M. Houde explique les démarches effectuées auprès du Château Logue Hôtel Golf Resort pour la tenue de la soirée des retraités et de la reconnaissance du personnel. Une participation d'au moins 125 personnes est attendue. La commissaire madame Louise Larocque suggère de profiter de cette soirée pour organiser une activité de reconnaissance des commissaires.

D-6 RÉSOLUTION 2003-CC-217 Démission : enseignante et psychoéducatrice

CONSIDÉRANT la lettre déposée à la direction des ressources humaines par Mme Mélanie Allard, enseignante et psychoéducatrice;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Charles Langevin de prendre acte de la démission de Mme Mélanie Allard, enseignante et psychoéducatrice à l'établissement du Cœur de la Gatineau (école élémentaire et secondaire de Gracefield), en date du 10 janvier 2003.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

D-7 RÉSOLUTION 2002-CC-218 Démission enseignant remplaçant

CONSIDÉRANT la lettre déposée à la direction des ressources humaines par M. Dennis-Patrick Hubbel, enseignant remplaçant;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Pierrette Guertin de prendre acte de la démission de M. Dennis-Patrick Hubbel, enseignant remplaçant à l'établissement du Cœur de la Gatineau (école élémentaire et secondaire de Gracefield), en date du 17 janvier 2003.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

D-8 RÉSOLUTION 2002-CC-219 Démission enseignante

CONSIDÉRANT la lettre déposée à la direction des ressources humaines par Mme Chantal Saumure, enseignante;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Louise Larocque de prendre acte de la démission de Mme Chantal Saumure, enseignante à l'établissement Centre Pontiac, en date du 10 janvier 2003.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Le mercredi 22 janvier 2003

E) SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES ET INFORMATIQUES

E-1 Villages branchés : état de la situation

M. Ledoux brosse un tableau de l'état d'avancement du dossier. Un document d'appel d'offre a été préparé pour l'étude préliminaire d'ingénierie et a été acheminé, au début de cette semaine, auprès de huit firmes. L'étude portera sur divers sujets touchant le projet et le dépôt doit avoir lieu le 31 mars 2003. Il a été confirmé, la semaine dernière, que le Fonds de l'autoroute de l'information a accordé une subvention pour cette étude, à hauteur de 25 000 \$. La commissaire madame Louise Larocque demande si cela couvre tous les coûts et M. Ledoux répond en disant que la balance des frais sera assumée par la CSHBO, soit de 6 à 7 000 \$, entre autres sous forme de salaires.

E-2 Contamination du sol à la CÉHG : rapport Envir-Eau

M. Ledoux fait le point sur le dossier et mentionne que la firme Envir-Eau a fait parvenir une partie de son rapport. Les nouvelles sont assez bonnes, selon M. Ledoux : la contamination est très limitée et ne touche pas l'extérieur du bâtiment. Ce n'est sans doute pas le réservoir souterrain qui est perforé mais une conduite, ce qui diminuerait les coûts nécessaires de réhabilitation, vu que la quantité de matériel à éliminer serait minime.

E-3 Qualité de l'air, secteur ateliers FP à la CÉHG : suivi aux demandes de la CSST

M. Ledoux mentionne qu'un détecteur de monoxyde de carbone sera installé aux ateliers de la formation professionnelle (Cité étudiante) à la fin février. Par ailleurs, le ventilateur sera remplacé lors de la semaine de relâche et la réduction du niveau de bruit d'une unité d'apport d'air frais pourrait se faire durant le courant de l'été. D'autres mesures sont envisagées.

F) AUTRES :

F-1 Questions des commissaires

Mme Thonnard répond aux questions des commissaires.

RÉSOLUTION 2003-CC-220

Huis-clos

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Daniel Moreau de discuter d'un point en huis-clos.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION 2002-CC-221

Levée du huis-clos

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Daniel Moreau de lever le huis-clos.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Le mercredi 22 janvier 2003

F-2 Suivis

La commissaire madame Pierrette Guertin souligne que les enfants qui fréquentent une garderie manquent parfois l'autobus parce qu'ils n'ont pas le temps de s'habiller. M. Beaudin répond qu'il fera les vérifications nécessaires.

F-3 RÉSOLUTION 2002-CC-222 Levée de l'assemblée

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Annette Dumouchel que la présente session soit close.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Prochaine assemblée ordinaire : le mercredi 19 février 2003, à Otter-Lake

Secrétaire général

Président